

Le 6 juin 2011.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 6 juin 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Monsieur Guy Hudon est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux des 2 dernières assemblées préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	37 707,76 \$	taxes direct	18 484,09
	Internet	145,20	internet direct	1 283,00
	Taxes agricole	26 741,83		
	Permis	115,00		
	Remb. employé eau	241,90		
	Dérogation/permis	215,00		
	Location	90,00		
	Remb. CLD/photocopies	1 198,19		

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Sûreté du Québec	1 <sup>er</sup> versement	10 006,00 \$
Paie élus municipaux	2 <sup>e</sup> versement	6 250,00
Christiane Leblanc	hébergement congrès	458,06
Carrières St-Martyrs	pierre, gravier	2 406,78
H20	matériel usine	118,21
Petite caisse	bouche-fissure	7,46
Gilles Leblanc	ménage élection	20,00
B. Laflamme Asphalte	balai mécanique/4.5h	888,62
Laboratoires d'analyses S.M.		123,04
Rogers		37,98
Ville de Victoriaville	inscription 2 enfants loisirs	316,00
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 802,58
Hydro Québec	garage	101,95
....	caserne	100,67
....	usine	471,29
....	c.c.	925,79
....	terrain de jeux	71,07
Gesterra	vidange + récupération avril	794,81
Pavillon Ovation UMQ	repayé par CLD	1 018,49
René Poisson		272,18
Coop. Bois-Francis	propane	10,90
Diane Lefort	km + cell mai	172,00
Télébec	usine	176,82
Gestion Forestière Jeannot Leblanc	40 piquets	79,75
André Langlois	aide pour la clôture	62,50

Christiane Leblanc		1 567,68
Receveur général canada		290,06
Gilles Leblanc	c.c. mai	75,00
Noël Côté	all. dép. bureau, cell.	290,00
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
....	km	48,60
Comité dérogation mineure	3 personnes	45,00
France McSween	frais dép. biblio. T.R.	86,85
Postes Canada	circulaires	50,23
Buropro	papeterie, encre	161,97
Réseau Mobilité Plus		88,12
9201-2111 Québec	rép. ponceau St-Philippe, pluies avril	358,89
Suspension Victo	réparation camion hiver	3 845,64
....	vérification pour licence	125,37
Charest Auto		18,00
Coop. Ham-Nord		88,17
René Gagnon	rép. chemin rang 10	113,92
....	.... 1 sud-ouest	3 577,24
....	.... aqueduc	410,13
Noël Côté	rencontre Victo. schéma	52,50
Raphaël Hudon	schéma mai	120,00
Pratique pompiers mai	8 pers. x 35h x 12,50\$/h	437,50
Sortie pompiers N.D.	8 pers. x min. 3h x 18\$/h	432,00
Sortie pompiers Chester	9 pers. x min. 3h x 18\$/h	486,00
Thérèse Lemay	frais dép. cours/congrès	185,00
Brico Béton Vibré	étendre sable terrain jeux	83,16
Georges Croteau	temps souffleur hiver	303,75
Postes Canada	200 timbres	134,43
Jessica Lauzon	pelouse mai	120,00
Comité Récréatif N.D.H.	subvention été	1 500,00
....	subvention St-Jean	300,00
Sogetel	bureau	135,97
....	internet	569,62
....	c.c.	69,19
FQM	congrès maires 29-30 sept. 1 <sup>er</sup> oct.	768,99
Hydro Québec	éclairage	176,94
Omnium Y. Vallières	2 personnes	90,00
Gesterra	mai, inclus cueillette déchets volumineux	2 332,33
Alain René	internet	193,67
	Total	46 824,87 \$

Salaires des employés : 2 177,47 \$

Madame Chantal Côté est dans la salle et nous informe que Vidéotron installera une tour de 75m au lieu de 95m, donc plus besoin d'installer d'hauban à la limite du territoire de la municipalité. Elle nous apportera les informations qu'elle a reçues plus tard.

#### **01-06-11 NOMINATION PRÉSIDENT COMITÉ D'URBANISME**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la nomination du président du comité consultatif d'urbanisme, M. Daniel Côté.

#### **02-06-11 DÉROGATION MINEURE M. ROCH DESCORMIERS**

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de dérogation mineure soumise par M. Roch Descormiers et localisée au 33 rue Principale. Ils prennent également connaissance de l'avis donné par les membres du comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 30 mai 2011. Cet avis fait part que la demande de dérogation mineure devrait être accordée. Après délibérations, il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente demande de dérogation mineure soit acceptée, avec la

mention qu'après vérification de l'inspecteur municipal, suite au certificat de localisation de la voisine Mme Hudon, la distance du patio ne pose pas préjudice au voisin, et on demande la pose d'un treillis.

Nous avons également une demande de Madame Geneviève Cloutier qui a été présentée au comité de dérogation mineure. Cependant il y a divergence d'opinion et des discussions ont lieu, pour y revenir à la fin de l'assemblée et discuter de transmettre ce dossier à l'inspecteur régional en bâtiment de la MRC. Sur un vote de 4 contre 1, Mme McSween étant en désaccord, comme il y a trop de conflits et d'opinions différentes, on décide de transmettre une demande à la MRC.

### **03-06-11 DEMANDE CONSULTATION INSPECTEUR MRC**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de faire une demande à la MRC d'Arthabaska pour avoir une consultante en inspection des bâtiments, et de nommer à titre d'inspecteur municipal de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, avec les compétences qui s'y rattachent, Mme Diane Beauchesne et Mme Pascale Désilets, qui pourront émettre des rapports et/ou donner des permis dans la municipalité, de même que fournir une aide ponctuelle à notre inspecteur municipal Pierre Gauthier sur certains dossiers en cas de besoin, au taux horaire établi par la MRC d'Arthabaska.

On parle de l'augmentation des permis, nouveau règlement d'urbanisme oblige, pour rencontrer le coût de la confection d'un permis entre autre.

Entretien chemins privés domaine Mont Sévigny : on fait sortir des prix pour l'entretien, le nombre de propriétaires, le pourcentage à payer, un projet de règlement à faire vérifier par l'avocate, etc.

On écrira une lettre à M. Normand Belisle, qui prend sa retraite du MAMROT, et qui nous a aidé dans les différents programmes de subvention.

Projet MADA : en deuxième analyse, réponse à l'automne.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'envoi d'un 2<sup>e</sup> avis pour les taxes non payées à date.

### **04-06-11 SERVITUDE NOTARIÉE, BORNE FONTAINE SÈCHE**

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de signer une servitude avec M. Donald Ramsay, au 20 route du 10<sup>e</sup> rang, pour l'installation d'une borne fontaine sèche sur son terrain, devant servir à la brigade incendie, afin que ce soit à long terme et transférable en cas de vente. Mme Diane Lefort et Mme Christiane Leblanc, maire et directrice générale, sont autorisées à signer ladite servitude.

Terrain rue Grenier à donner pour une construction résidentielle : on ne change pas la superficie même si elle est plus petite que le 1 500 mètres réglementaire, on ira en dérogation plus tard quand notre nouveau règlement d'urbanisme sera officialisé par les instances gouvernementales.

Vente d'une statue par un particulier : pas pour l'instant.

Achats divers pour Pêche Nicolet, M. Jean-Luc Lavigne apportera un rapport au prochain conseil municipal.

Lettre de félicitations de M. Yvon Vallières et de M. Gaétan Désilets du MAMROT pour le prix Ovation.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire les modifications sur le réservoir du camion citerne, au coût de 9 900 \$, suivant la soumission reçue de Soudure et Usinage St-Pierre de Victoriaville, d'ici la fin juin.

Soumission pelouse : nous avons eu 4 soumissions : Dave Hébert 9 594 \$, Jacques Leblanc 7 800 \$, Pierre Gauthier 3 500 \$, Gilles Leblanc 1 600 \$. Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Gilles Leblanc qui a soumis la plus basse soumission.

Nous avons eu une lettre de M. Yvon Vallières, concernant une subvention de 21 500 \$ sur 3 ans, dans le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire entièrement les travaux concernant le budget restant de 9 500 \$, pour l'amélioration du réseau routier municipal 2011-2013, sur les chemins prescrits soit St-Philippe, 1<sup>er</sup> rang nord, 1<sup>er</sup> rang sud-ouest.

#### **05-06-11 DEMANDE PROJET FSTD**

M. Gilles Théberge est présent dans la salle pour expliquer son projet, il manque cependant son évaluation pour la phase 2 : il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham donne son appui à la demande de M. Théberge considérant que c'est pertinent, le tout étant relatif aux fonds disponibles via le CLD (excluant ceux réservés prioritairement pour les projets de la coop et de la salle communautaire au programme FSTD ou pacte rural) ou tout autre apport disponible en vertu d'un projet de ce genre.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement du maire Mme Diane Lefort au congrès de la FQM, les 29-30 sept. et 1<sup>er</sup> oct. à Québec, au coût de 575 \$, sous le thème «Des élus à l'œuvre».

On présente le bilan des soirées CABARET du mois de mars 2011.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire 2 personnes à l'Omnium Yvon Vallières le 17 juin, au coût de 45 \$, au profit des organismes à but non lucratif. Mme Lefort pourrait s'y rendre en compagnie d'un membre du conseil ou de son conjoint.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une subvention au comité récréatif pour l'été, au montant de 1 500 \$.

Commandite bingo festival western : réserver un montant comme les années passées pour remboursement de la dette.

Récupération/implantation bac brun : pas cette année parce que pas budgété, on verra sur budget 2012.

Desserte intervention sur les matières dangereuses avec Drummondville : pas pour l'instant.

Vérification entrée électrique des bâtiments municipaux, en reparler avec Pelletier et Picard de St-Adrien.

Plainte vitesse chemin St-Philippe : on en a informé la S.Q.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de fonds suivant :

- Poste à fourniture de bureau

**06-06-11 DEMANDE AU FAMM, PROJET CAMPING**

ATTENDU que nous avons une demande d'un particulier pour un projet de camping dans le rang 2 sud à Notre-Dame-de-Ham ;

ATTENDU que le camping serait situé en zone agricole au sens de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

ATTENDU que pour cette raison, une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sera préalablement nécessaire à l'implantation du camping ;

ATTENDU que ce projet serait un complément à la zone agro-forestière.

ATTENDU que ce projet est relié à une exploitation forestière et à un projet de mise en valeur d'une érablière ;

ATTENDU que les activités d'agrotourisme axées sur la mise en valeur, le respect et la protection des milieux agricoles et agro-forestiers devront être autorisées dans la zone visée au règlement de zonage ;

ATTENDU que le promoteur conserverait le plus possible l'aspect naturel de la terre, en aménageant également les berges de la rivière de façon à protéger l'environnement écologique et la faune ;

ATTENDU que ce projet serait créateur d'emplois divers ;

ATTENDU que la municipalité juge ce projet très favorable à la revitalisation de son territoire ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande au CLD pour inclure ce projet dans le programme FAMM.

ET CONSIDÉRANT qu'il y aura lieu d'amender le plan d'urbanisme et le règlement de zonage, par cette résolution on donne un avis de motion pour demander à la MRC d'Arthabaska d'amender son schéma d'aménagement pour inclure un usage de type «camping» dans l'affectation agricole et agro-forestière, pour être en mesure par la suite de préciser nos règlements d'urbanisme.

Comité de l'Age d'or : concernant la subvention annuelle de 300 \$ donnée à cet organisme, prendre des renseignements sur ce qu'ils ont comme projets et un détail des revenus et dépenses si possible. On pense à enlever cette subvention.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant de 300 \$ au comité récréatif, pour les feux d'artifice lors des fêtes de la St-Jean.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de voter un montant de 200 \$ pour l'achat de terre et de fleurs pour les terrains municipaux. Mme Jessica Lauzon va s'en occuper.

La directrice générale fait la lecture d'une lettre de Mme Bernadette Roy concernant la coop et l'entretien des chemins municipaux.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à la majorité des conseillers présents, Mme McSween étant en désaccord, d'autoriser Mme Diane Lefort, afin de protéger son intégrité, de faire appel à notre avocate pour envoyer une mise en demeure à Mme Geneviève Cloutier et M. Indra Singh.

Le pro-maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée (21 h 15).

Accepter sur proposition de Mme France McSween  
Seconder par Mme Nicole Côté.

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.  
Directrice générale et  
Secrétaire trésorière





